



SERMON DIXIÈME,

SVR

I. AVX THÉSSALONICIENS,

Chapitre II, vers. 6. 7. 8. 9.

Encore que nous eussions peu montrer de l'authorité comme Apostres de Christ.

Mais nous avons esté doux au milieu de vous, comme si une nourrice nourrisoit tendrement ses enfans.

Estans donc ainsi affectiõnez envers vous nous souhaittons de vous élargir non seulement l'Evangile de Dieu, mais aussi nos propres ames, parce que vous estes bien-aimez de nous.

Car, Freres, vous avez souvenance de nostre labeur & travail, veu que nous vous avons prêché l'Evangile de Dieu travail-lans iour & nuict, afin de ne charger aucun de vous.



omme il n'y a jamais rien eu sur la terre que Iesus Christ ait tant aimé & tant recom-mandé à ses serviteurs que l'Eglise

L'Eglise qui est sa chere Epouse & son
precieux ioyau d'entre les peuples, aussi
n'y a-t-il rien eu après luy qu'ils ayent
tant cheri & tant affectionné qu'elle;
car ç'a esté pour elle & non pas pour
eux-mêmes qu'ils ont tant porté de fa-
tigues, qu'ils se sont exposez à tant de
fortes de dangers, & qu'ils ont enduré
tant de persecutions furieuses durant
tout le cours de leur Ministere : Mais
celuy d'entr'eux tous qui luy a rendu
de plus signalez témoignages de ses
cordiales affections a esté l'Apostre S.
Paul, comme il paroît tant par l'histoire
de sa vie telle que nous la décrive Saint
Luc le compagnon de ses voyages & le
témoin oculaire de ses travaux, que par
ses excellentes Epistres que nous avés
de luy, qui ne respirent routes qu'amour
& tendresse pour ces Eglises qu'il avoit
dressées de sa main & qu'il portoit cō-
tinuellement en son cœur. Vous le vo-
yez particulièrement en cette divine
lettre qu'il a écrite aux fideles de The-
salonique où il les traite avec tant de
cordialité, leur ramentevant l'affection
qu'il leur a témoignée durant qu'il étoit

roit avec eux, affection si desinteressée qu'il ne leur a jamais demandé ni voulu prendre d'eux aucune recompense de ses services, & neantmoins aussi ardente que s'il en eût reçu toutes les reconnoissances du monde. C'est ce qu'il leur exprime par ces paroles que vous venez d'entendre, *Nous eussions pu montrer autorité, ou plustost, vous estre à charge comme Apostres de Christ, mais nous avés esté doux au milieu de vous comme une nourrice qui nourrit tendrement ses propres enfans. Estans donc ainsi affectionnez envers vous nous souhaitterions de vous élargir non seulement l'Evangile de Dieu, travaillans nuit & jour, afin de ne charger aucun de vous.* OÙ nous avons à confider d'un costé le pouvoir qu'il avoit de leur estre à charge en exigeant d'eux ce que les Eglises doivent à leurs Pasteurs pour la reconnoissance de leurs travaux ; & de l'autre la charité, la discretion & la prudence qui l'a empesché de le faire. Pour le premier nostre version porte, *Nous eussions pu montrer autorité comme Apostres de Christ:* ce qui rend bien veritablement un bon sens ; mais

si nous considerons bien & la propriété des mots Grecs & le style ordinaire du Saint Apôstre, nous trouverons qu'il est beaucoup plus à propos de traduire, *Nous eussions pu vous estre à charge; c'est à dire, vous demander nostre entretenement*, car il ne met jamais le mot qui est en ce passage pour *môtrer auctorité*; mais toujours pour charger ou pour estre à charge. C'est en cette façon qu'il l'entend & que l'ont entendu nos interpretes mêmes, quand il dit selon nostre version 2. Cor. II. *Je me suis gardé de vous estre à charge & m'en garderai*: & au 9. verset du chapitre que nous vous exposons, *Nous vous avons prêché l'Evangile de Dieu travaillans iour & nuit, afin de ne charger aucun de vous*: & au chapitre 3. de l'Epître suivante, *Nous n'avons mangé le pain d'aucun pour neant, mais en labeur & en travail, afin de n'estre à charge à aucun de vous*. Et de fait les plus Doctes & les plus judicieux de tous les Commentateurs Grecs S. Chrysostome & Theodoret le prennent icy en ce sens, comme a fait aussi le vieil Interprete Latin & plusieurs autres des Anciens

ciens. Vous me direz, peut-estre, que cette interpretation ne s'aiuste pas bien à ces mots immédiatement precedents, *Nous n'avons pas cherché la gloire des hommes*, ni à ceux qui suivent immédiatement après, *Nous avons esté doux entre vous*. Si fait; car pour les precedents quand après avoir protesté qu'ils n'avoient pas prêché l'Évangile par avarice ni par ambition, il ajoûte, *nous eussions pu vous estre à charge*, c'est pour dire, si nous eussions esté des avaricieux nous vous eussions demandé un entretien tel qu'il le faut à trois personnes comme nous, au lieu que nous vous avons servi sans gages; & si nous eussions esté des ambitieux nous n'eussions rien voulu ceder de nostre droit, mais eussions désiré d'estre entretenus honorablement comme le doivent estre des gens de nostre qualité; au lieu que sans avoir égard ni à l'aise de nostre chair, ni à nostre honneur selon le monde, nous nous sommes reduits à vivre comme de povres artisans, du labour de nos propres mains, & à exercer un mestier fort bas & mecanique : Et quant aux

mots

mots suivans, *Nous avons esté doux entre vous*, n'est-ce pas les traiter avec beaucoup de douceur que de les exempter de la dépençe qu'ils eussent pu faire à les nourrir, & d'aimer mieux gagner leur pain à la sueur de leur visage que de leur estre à charge.

Or que ces divins Ministres de Christ eussent droit de demander à l'Eglise les choses nécessaires à leur subsistance, & que l'Eglise fust obligée à les leur donner, il ne declare pas icy seulement mais en divers autres passages, & même le confirme par diverses raisons, comme par ce qui est dit en la Loy, *Tu n'emmuseleras pas le bœuf qui foule le grain*, c'est à dire Tu ne frustreras pas de leur salaire ceux qui travaillent pour ton bien & pour ton salut : & par l'autorité de Christ qui ordonne que ceux qui prêchent l'Evangile : par l'exemple des Sacrificateurs des Juifs qui *servans à l'autel participoyent aussi à l'autel*, c'est à dire outre les dixmes & les prémices avoïent part aux offrandes & aux chairs des victimes sacrifiées que Dieu leur assignoit pour leur nourriture : par celuy
des

des soldats qui ne font pas la guerre à leurs depends, mais reçoivent leur soldé du Prince ou du public: par celuy des vigneronns qui mangent du frust de la vigne; & par celuy des Bergers qui mangent du lait du troupeau. Mais qu'est-ce qu'il entend quand il adoute, *comme Apostre de Christ*: Il veut dire que Iesus Christ l'avoit ainsi institué, & avoit assigné les Apostres pout ce qui regardoit leur entretenement sur les Eglises auxquelles ils annonçoient l'Evangile quand en les envoyant il leur dit: *Ne faites point provision ni d'or & d'argent ni de monnoye en vos ceintures, car l'ouvrier est digne de sa nourriture*, c'est à dire Ceux pout qui vous travaillez ne feront pas si iniques ni si ingrats que de ne pas pourvoir à vostre nourriture, estant bien le moins qu'ils puissent faire que d'admettre les autres corporels à ceux qui leur distribueront les corporels. Iesus Christ donc leur ayant donné à tous ce droit-là & eux en usant librement, il dit qu'il n'a pas moins de droit d'en user; veu qu'il est Apostre

aussi

aussi bien qu'eux. C'est l'argument duquel il se seroit, 1. Cor. 9. quand il disoit sur ce même sujet premierement de soy-même, *Ne suis-je pas Apostre? n'ay-je pas un Iesus Christ? & puis de soy & de Barnabas tout ensemble (car Barnabas n'usoit pas de ce droit non plus que luy) N'avons-nous pas puissance de manger & de boire? assavoir aux dépends de l'Eglise: N'avons-nous pas puissance de mener une femme seur aussi bien que les autres Apôtres & les freres du Seigneur & Cephas? à la charge de l'Eglise semblablement: Ou moy seul & Barnabas n'avons-nous pas puissance de ne pas travailler? Mais icy il s'éleve une difficulté, comment c'est que Saint Paul parlant non seulement de soy, mais de Silvain & de Timothée, qui n'estoient pas Apostres, mais seulement Evangelistes, dit neantmoins indifferemment de luy & d'eux, *Nous le pouvions comme Apostres de Christ.* Certes il est bien vray que tout ce que dit icy Saint Paul & de sa qualité & de sa conduite le regarde proprement & principalement, mais parce qu'il écrivoit cette lettre en leur nom aussi bien qu'au*

T sien

fien, qu'ils portoient leur part aussi bien que luy de l'incommodité que leur apportoit ce service sans gages, & qu'il les consideroit comme une même personne avec luy, animez d'un même esprit, & ayans mesmes sentimens & mêmes mouvemens, il leur fait part tres-volontiers de sa propre loüange, & même du titre d'Apostre, afin de leur môtrer en quelle consideration il les a & de rendre par même moien leurs personnes plus venerables, & leur Ministère plus agreable & plus utile aux Eglises de Dieu auxquelles de fois à autre les envoyoit

Voilà pour la premiere partie de nôtre texte, venons maintenant à l'autre. Saint Paul avoit pouvoir comme il vient de dire, de recevoir de l'Eglise des gages pour la iuste reconnoissance de ses labours, mais il n'a pas voulu s'en prevaloir, au moins envers certaines Eglises, comme en Achaïe & en Macedoine. Pourquoi cela? Parce qu'il s'étoit fourré alors dás ces Eglises-là plusieurs faux Docteurs & ouvriers cauteleux qui faisoient tout ce qu'ils pouvoient
pour

pour ravaler sa personne & son Ministère qui le diffamoient par leurs calomnies le voulans faire passer pour un faux Apostre, & pour un mercenaire, qui taschoient en toutes façons de s'élever au dessus de luy & qui en cherchoient par tout les occasions. Pour donc fermer la bouche à ces gens-là il a voulu avoir avantage sur eux en une chose qui tourneroit au soulagement des Eglises, & en laquelle il savoit bien qu'ils n'entreprendroient pas de l'imiter, qui estoit de prêcher gratuitement l'Evangile. *Ce que j'en fais*, disoit-il, *2. Cor. II. je le ferai encore pour retrancher l'occasion à ceux qui la cherchent, afin qu'en ce en quoy ils se glorifient, ils soient trouvez aussi tels que nous*, c'est à dire. Ces gens-là cherchent toutes les occasions qu'ils peuvent de me ravaler & de se preferer à moy, taschans de vous persuader qu'ils sont plus affectionnez que moy à ce qui est de vostre bien, mais s'ils sont tels qu'ils disent qu'ils vous montrent leur charité en la même façon que ie vous témoigne la mienne, & qu'ils vous servent gratuitement comme moy,

T 2 & quand

& quand ils feront ce que ie fai, ils ne le feront qu'à mon exemple, tout ce qu'ils pourroient pretendre ce seroit d'estre trouvez pour ce regard tels que moi: s'ils le font i'en ferai bié aise, mais ils n'ont garde de le faire, & ainsi ie leur osterai l'occasion qu'ils cherchent de me faire passer pour un mercenaire & de s'élever au dessus de moy. D'ailleurs il consideroit que ces Eglises naissantes estoient pour la plus-part chargées de poures, C'est pourquoy il faisoit cōscience de les charger : tout de même que Nehemie voyant la povreté des Juifs qui estoient nouvellement retournez de la captivité de Babylone ne voulut pas exiger d'eux le plat du Gouverneur, comme avoient fait les Gouverneurs qui avoient esté avant luy. Ainsi lit-on en l'histoire Ecclesiastique que Spiridion Evesque de Trimithûre pour gagner sa vie de son travail, & n'estre pas à charge à son Eglise, païssoit un petit troupeau de brebis qui luy fournissoit de quoy vivre, parce sans doute qu'elle estoit fort povre, & qu'il craignoit de la fouler & il ne faut pas douter

ter

ter que quand ce Gregoire apelé Thaumaturge, c'est à dire operateur de miracles, fut envoyé pour Evesque à Neocesarée où l'Eglise n'estoit composée que de dix & sept personnes, il n'ait usé de la même discretion, quoy que depuis il ait peu tirer de l'Eglise un entretenement raisonnable quand il la vie grandement accruë par ses soins, Dieu l'ayant benit à tel poinct qu'au lieu qu'en arrivant en cette ville-là il l'avoit trouvée toute Payenne horsmis ces dix & sept qui avoient embrassé le Christianisme, à la fin de sa vie elle se trouva toute Chrestienne, n'y en ayant que dix & sept qui retenoient encore le Paganisme. Outre cela il voioit que s'il y avoit en ces lieux des gens accommodés, ils estoient tellement retifs en ce devoir envers le Ministère que s'ils eussent eu à entretenir cét Apostre avec les Evangelistes qui l'accompagnoient, cette petite charge eût esté capable de les dégoûter de l'Evangile : C'est pourquoy il a voulu leur oster ce suiet de dégoüst en ne prenant rien d'eux, afin, comme il disoit aux Corinthiens, de

ne donner aucun detourbier à l'Evangile de Christ. Il s'est donc accommodé à eux en cela & par une douceur & une charité sans exemple a mieux aimé se charger soy-même d'un grand travail, que de les charger de cette petite dépence. C'est ce qu'il signifie aux fideles de l'Eglise de Thessalonique quand il dit *qu'il a esté doux au milieu d'eux*, c'est à dire qu'il les a épargnez & soulagez autant qu'il a peu, & qu'encore qu'il les ait servis avec toute l'affection & toute l'assiduité possible, il n'a pris aucun gage d'eux pour ne faire crier ni murmurer personne. Et en cela il se compare à *une norrice qui norriroit ses propres enfans*. Remarquez *ses propres enfans*, c'est pour mônter que quand il dit une norrice, il n'entend pas une norrice mercenaire qui norrit les enfans d'autruy pour le salaire qu'elle en tire, mais qui norrit les siens propres, c'est à dire une mere qui après avoir norri ses enfans de sa propre substance durant qu'elle les portoit dans son ventre, les en norrit encore depuis qu'ils sont nez, non pour en tirer du profit, mais pour s'aquitter du

devoir

devoir auquel la nature l'oblige. Et la comparaison est fort iuste, parce qu'il avoit norri spirituellement ces fideles de Theſſalonique, comme ceux qu'il avoit luy-même engendrez à Dieu par la parole de l'Evangile leur administrant iour & nuit comme à des enfans nouvellement nez le laiçt d'intelligence qui est sans fraude, non pour aucun salaire, car il n'en avoit iamaïs pris d'eux mais par une affection cordiale à leur bien & à leur salut. Tout cela est fort bon, direz vous, mais cependant il falloit vivre; or comment le pouvoit-il faire en ces Eglises-là, veu qu'il ne portoit point d'argent, nostre Seigneur Iesus Christ l'ayant expressement defendu à ses premiers Apôtres & Disciples, & qu'elles ne luy donnoient point d'assistance en ses necessitez? A-t-il recouru aux autres Eglises? non, car il ne se trouve en aucun lieu qu'il leur ait rié demandé. A-t-il mandié de porte en porte? Nullement, c'eust esté une chose tres-indigne de son Ministère: C'eust esté un grand opprobre à la religion & à l'Eglise Chrestienne; C'eust esté de-

mander avec honte aux particuliers ce qu'il pouvoit demander avec bien seance au corps de l'Eglise. Qu'a-t-il donc fait ? Il a travaillé de ses propres mains pour gagner sa vie & celle de ses compagnons par le moien d'un mestier qu'il favoit. Car il faut que vous sachiez, *Mes freres*, qu'entre les Juifs ceux qui se consacroyent à l'estude des Saintes Lettres aprenoient chacun un mestier pour s'en pouvoit servir en la necessité. Ainsi nous aprenons de leurs livres que Rabbi Iohanna avoit appris celuy de cordier, & Rabbi Iuda celuy de boulenger : & le Rabbin Gamaliel le precepteur de nostre grand Apostre avoit fait un traitté intitulé Haod dans lequel il recommandoit fort cela, & disoit que ceux qui ne le faisoient pas estoient plus enclins & plus exposez au peché que les autres. Selon cet ordre Saint Paul en avoit appris un qui estoit de coudre des tentes pour les voyageurs, ou pour l'usage des armées, comme il paroît par le 18. des Actes, où il est recité qu'il trouva à Corinthe Aquilléo & Priscille & qu'il y demeura avec eux

parce

parce qu'ils exerçoient un même métier que le sien qui estoit de coudre des tentes. De ce mestier donc *il travailloit jour & nuit*, c'est à dire une bonne partie de la nuit, & quelques heures du matin & du soir, auxquelles il n'estoit pas occupé à l'exercice de sa charge. O Theſſaloniens ingrats ! est il possible que vous ayez eu le cœur si dur, que vous ayez peu voir cét homme celeste, cét Ange terrestre, cét Ambassadeur du Roy de gloire réduit à exercer un métier si abieſt & si mechanique ? Que vous ayez peu voir dans l'extrême necessité, faute de quelque petite subvention, celuy qui vous départoit si liberalement les thresors du Royaume des Cieux ? Que vous ayez peu voir ces mains qui avoient fait & faisoient encore tant de miracles, & qui estoient tous les iours levées au Ciel pour vous recommander à Dieu, occupées à coudre des tentes de cuir ? Est-il possible que vous ayez eu si peu de ressentiment de ces grands services qu'il vous rendoit & que vous n'eussiez seu payer de tout vostre sang, que de ne luy en point

point faire de reconnoissance ? Et cependant, ô merveille de charité ! ce divin Ministre de Christ ne s'en est jamais plaint, & ne leur en a jamais fait de reproche, mais leur a continué ses services avec autant de zele & de courage que s'ils luy eussent esté reconnoissans, & ne les a jamais quittez que lors que la persecution l'a chassé, & qu'eux-mêmes ont trouvé bon pour la seureté de sa vie de le faire conduire à Beroé, & estoit même prest, comme il le proteste en ce lieu, de répandre son sang pour eux s'il estoit nécessaire pour leur salut, comme vray imitateur de celuy qui s'est fait povre pour nous enrichir, & qui a vécu & est mort dans le travail & dans l'ignominie pour nous aquerir le repos & la gloire des Cieux. Et pour l'exprimer encore plus fortement, en suivant touïours sa comparaison, il a ioûte, *Estans ainsi affectionnez envers vous, nous souhaiterions de vous élargir non seulement l'Evangile de Dieu, mais nos propres ames*: c'est à dire que comme une nourrice, telle qu'il l'entend en ce lieu, donneroit volontiers pour ses enfans non feu-

seulement son lait & son sang, mais sa vie, ainsi il leur eust donné volontiers non seulement l'Evangile de Dieu par la predication qu'il leur en faisoit, mais *sa propre ame*, c'est à dire sa propre vie, selon le stile ordinaire de l'Escriture, en l'exposant à toutes sortes de travaux & de dangers pour eux. Qu'il ait eu cette affection pour les Galates qui l'avoient receu comme un Ange de Dieu, voire comme Iesus Christ même, & qui eussent volôtiers arraché leurs propres yeux pour les luy donner s'il en eust eu besoin; qu'il l'ait eu pour les Philippiens qui se mōtroient si reconnoissans envers luy, & qui luy avoient envoié leurs subventions de deux ou trois cent lieuës loin, pour recréer ses entrailles en ses liens, & même pour luy aider à subsister pendant qu'il enseignoit à Thessalonique; & qu'il ait eu tant d'affection pour des disciples si reconnoissans que de dire, *même si ie fers d'aspersion sur le sacrifice de vostre foy i'en suis ioyeux*, & *m'en éioüi avec vous tous*: mais qu'il l'ait eu pour les Corinthiens, pour les Ephesiens & pour les Thessaloni-

Phil. 4.
16.

loniciens qui n'avoient nul soin de pourvoir à ses necessitez, c'est ce qui est du tout admirable & vrayement digne de la charité d'un S. Paul.

C'est-là, *Mes Freres*, ce que nous avions à vous dire sur nostre texte. icy nous ne parlerons pas à l'Eglise Romaine; nous ne parlerons pas de son Pape qui se dit successeur de ce grand Apôtre, & qui vit d'une façon & sous des maximes si formellemét opposées aux siennes; Nous ne parlerons pas ni du faste & du luxe de ses Prelats, ni de l'oisiveté & de la médiocrité de ses Moines; le temps ne nous permettroit pas de faire icy le parallele de ce qu'ils font avec ce qu'il a pratiqué. Nous parlerons seulement à vous pour vous prier de bien considerer les choses qui vous sont enseignées en l'une & en l'autre partie du discours que venez d'entendre.

De la premiere l'Eglise doit apprendre contre l'erreur des Anabaptistes, que les Ministres de la Parole de Dieu, qui la servent ont pouvoir de luy demander & de recevoir d'elle une honneste reconnoissance de leur travail

la

la chose est claire non seulement par la lumiere de la raison & de l'équité naturelle, mais par l'institution de Jesus-Christ même qui comme dit S. Paul, I. Cor. 9. ordonne *que ceux qui preschent l'Evangile, vivent de l'Evangile.* Car quant à ce qui est dit, *Match. 10. Vous l'avez reçu pour neant, donnez-le pour neant,* nostre Seigneur Jesus ne le dit pas de toutes les fonctions de leur Ministère, car au contraire, il dit là même, *que l'ouvrier est digne de son salaire,* il l'a dit seulement de la faculté qu'il leur a donnée de guerir toutes sortes de maladies, de chasser les Demons & de ressusciter les morts, comme il est evident par ses paroles mêmes qui sont, *Guerissez les malades, nettoyez les lepreux, ressuscitez les morts, chassez hors les Demons, vous l'avez reçu pour neant, donnez-le pour neant,* ayans ce don miraculeux s'il leur eust esté permis d'en tirer recompense des hommes, comme il est permis aux Medecins de faire profit des cures qu'ils font par leur art, ils eussét peu en moins de rien en amasser de grands thresors; car que ne gagneroit un hōme qui au-

roit

roit la faculté de guerir parfaitement & en un instant les maladies les plus déplorées, de delivrer les Demoniaques & de ressusciter les morts ? mais il leur defend par exprés ne voulant pas qu'ils se servent de cette grace pour s'enrichir au monde, mais seulement pour confirmer la verité de l'Evangile & la foy de leurs auditeurs, ce qui ne fait rien contre la doctrine que nous posons. Si là dessus quelcun nous obiecte pour montrer que cela regarde aussi l'instruction que donnent les Pasteurs aux fideles, qu'au 3. de Michée, les Sacrificateurs des Juifs sont repris de ce qu'ils enseignoient pour le salaire : Je répon qu'ils ne sont pas repris de ce qu'ils prenoient ce que Dieu avoit ordonné, c'est à dire les dismes, les premisses & leur part des offrandes & des viâtes, parce que c'estoit chose qui leur estoit deüë de droit divin ; mais de ce que ne se contétans pas que Dieu eust pourveu suffisamment à eux par ce moyen-là, ils prenoient encore de l'argent des particuliers qui les consultoient touchant les choses de la Loy ; en quoy
ils

ils estoient tres-blâmables: tout de même que les Ministres de l'Évangile seroient à reprendre si outre les gages que leur donne l'Église ils prenoient encore de l'argent des particuliers pour leurs Sermons, pour les Baptêmes, pour les visites des malades, & pour la benediction des mariages, comme cela se fait parmy les aduersaires. Sur quoy donc se fondent ces heretiques quand ils diffament nos Pasteurs. comme des mercenaires, parce qu'ils reçoivent leur entretien des Eglises qu'ils servent? Sur ce, que Saint Paul ne l'a pas fait, mais a soulagé les Eglises de Corinthe, d'Éphese, de Thessalonique de cette charge, & a gagné sa vie de ses propres mains. Il est vray qu'il l'a ainsi pratiqué pour des considerations qui étoient toutes particulieres; mais il n'a iamais prescrit aux autres Ministres d'en user de même, & de fait les autres Apostres, & les freres de Christ, & Saint Pierre n'en usoient pas ainsi, mais prenoient l'entretien des Eglises: luy-même l'approuve & dit qu'ils avoient cette puissance, & parlant icy de soy-même &

des

des Evangelistes qui l'accompagnoient; dit qu'ils pouvoient faire comme eux, estans aussi Apostres de Christ, comme vous l'avez entendu. Et quand tous les Apostres auroyent fait de même que luy, il ne s'en suivroit pas que les Ministres ordinaires de l'Evangile deussent ou peussent faire la même chose, car les Apostres pouvoient bien travailler de leurs mains aux heures qu'ils ne preschoient pas, parce qu'ils n'avoient pas besoin d'étude pour bien faire leur charge & pour se preparer à leurs presches; mais les Ministres ordinaires qui n'ont pas la science infuse qu'avoient les Apostres, mais ont besoin de grande étude & de grande preparation pour leurs actions publiques, sont obligez d'employer tout le temps qu'ils ne preschent pas, à cette étude & à cette preparation, ce qu'ils ne pourroient pas s'il leur falloit travailler de leurs propres mains pour gagner leur vie. C'est pourquoy il est necessaire que chaque Eglise pourvoye à la subsistance de ses Pasteurs & leur fasse un honneste entretien, afin qu'ils la puissent servir dignement

ment

mons & sans distraction : Elle doit par
 conscience , parce que c'est chose qui
 leur est deue, par droit divin & dont on
 ne les peut frustrer sans grandement
 offencer Dieu ; car si Sainct Jacques dit,
que retenir le salaire de ceux qui ont tra-
vaille pour nous en nos champs est un peché
qui crie à Dieu ; combien plus grand cri-
 me est-ce de retenir à ses Ministres le
 leur, & de les mettre dans une entiere
 impuissance de faire leur charge ? Et de
 fait Dieu en parle comme d'un sacrile-
 ge, & appelle cela *le piller luy-même*, com-
 me vous le voyez au 3. de Malachie : el-
 le le doit encore pour son propre in-
 terest , afin qu'ils luy puissent donner
 tout leur temps , toutes leurs veilles,
 toutes leurs meditations & tous leurs
 labeurs, ce qu'ils ne pourroyent pas fai-
 re s'ils en estoient distraits par des tra-
 vaux corporels auxquels il leur fallut
 vaquer pour avoir de quoy vivre : elle le
 doit enfin, afin qu'ils vaquent avec plus
 de courage à leur charge , qui est la rai-
 son qu'alleguoit le bon Ezechias aux
 habitans de Jerusalem quand il leur re-
 commandoit de donner aux sacrifica-

V teurs

teurs & aux Levites leur portion, *afin*, disoit-il, *qu'ils prennent courage en la Loy de l'Eternel*. Et en cela nous avons bien à blâmer plusieurs de nos Eglises de la campagne qui laissent languir leurs Pasteurs en d'extrêmes necessitez faute de leur payer ce qui leur est deu, quoy que les gages dont elles se sont obligées envers eux soient tres-modiques, ce qui témoigne le grand mépris qu'ils font de la Parole de Dieu & de la personne de leurs Pasteurs qu'elles décourgent ainsi, bien loin de faire comme ces bons Israélites qui contribuoyent si largement à l'œuvre du sanctuaire qu'il fallut faire crier par le camp qu'on n'aportast rien d'avantage, parce que les contributions qu'on avoit déia faites, estoient suffisantes pour cette œuvre. Mais quant à vous, *Chers Freres*, qui vous montrez si volontaires & si bien disposez à ce religieux devoir, & qui vous portez si franchement à honorer Dieu de vostre substance & des premices de vostre revenu, nous n'avons pas besoin de vous faire aucune remontrance sur ce sujet, mais avons toute occasion de louer le
zele

zele que vous avez à l'entree du service de Dieu au milieu de vous, & de suppléer qu'il épande de plus en plus ses saintes benedictions & sur le corps de vostre Eglise & sur chacune des familles qui le composent; & ne doutez pas qu'il ne le fasse suivant cette promesse qu'il faisoit au troisieme de Malachie à son ancien peuple, qu'il avoit affligé de sterilité, parce qu'il n'apportoit pas en sa maison ce qu'il avoit ordonné pour la nourriture de ses Sacrificateurs & Lévites, *Faites qu'il ait provision en ma Maison* (c'est à dire de quoy y entretenir mon service) & *éprouvez moy en cela*, a dit l'Éternel des armées, *si ie ne vous ouvre les canaux des Cieux, & ne vous envide de la benediction tant que vous ne pourrez suffire à le recueillir.*

Voilà ce que doit apprendre l'Eglise de la premiere partie de ce texte. Pour la deuxieme, nous qui avons l'honneur de servir Dieu au saint Ministère de sa Parole, aprenons-en aussi avec quel soin, avec quelle assiduité, & avec quelle affection nous sommes obligés de nous employer pour l'Eglise en laquel-

le Dieu nous a establis Pasteurs. Annonçons-luy purement & fidelemēt l'Evangile de Dieu, comme a fait l'Apostre Sainct Paul à celle de Thessalonique & autres sans y mêler jamais ni les imaginations de nos propres cerveaux, ni les traditions & les inventions des hommes, & luy administrons ce lait d'intelligence qui est sans fraude avec la même soin & la même tendresse qu'une bonne mere donne la mammelle à ses propres enfans. Pour la reconnoissance qu'elle nous en doit, & qu'elle nous en rend en effect, si la necessité de nostre subsistence nous contraint de la charger de nostre entretien, que ce soit sans la surcharger, & nous comportons envers elle avec telle pureté & discretion qu'elle n'ait jamais occasion de nous acuser d'estre des mercenaires & des avars : Recevons avec ioye les témoignages de sa gratitude envers nous, non tant pour le profit qui nous en revient ; qu'à cause qu'en cela elle fait une œuvre agreable à Dieu, & laquelle il reçoit comme un sacrifice de bonne odeur, & nous conformons pour

ce regard à l'exéple de ce grand Apôtre qui se réiouïssoit de ce que lui avoiét envoyé les Philippiens, *non*, disoit-il, que je recherche des dons, mais je recherche le fruit abondant qui soit alloüé à vostre conscience. Comme elle nous aime, aimons-là d'une affection cordiale, consacrons luy toutes nos études & toutes nos veilles, & travaillons iour & nuit pour elle, comme estans ses serviteurs pour l'amour de Christ : considerons-en tous les membres. comme s'ils étoient nos propres membres ; estudions-nous à rendre le plus accomplis qu'il se peut en toute savience & intelligence spirituelle : adressons-leur par nos conseils en tout ce qui regarde leurs consciences ; visitons-les soigneusement en leurs afflictions & en leurs maladies, leur départant avec compassion & tendresse les consolations qui leur sont nécessaires ; s'il y en a d'infirmes, d'indiferets, de chagrins, & de difficiles à gouverner, supportons les avec un esprit patient, comme une mere supporte les defauts, les cris & les humeurs facheu-

ses de ses propres enfans : accom-
 modons-nous par une condescen-
 dance Chrestienne à toutes sortes de
 personnes aux petits aussi bien qu'aux
 grands , comme Elisée à l'enfant qu'il
 ressuscita , appliquans , par maniere
 de dire , nos yeux sur leurs yeux , nô-
 tre bouche sur leur bouche , & nos
 mains sur leurs mains , & nous pan-
 chons sur eux pour les secourir & les
 assister , comme estans membres de
 l'Eglise dont Dieu nous a commis
 le soin. Priôns - le tous les iours pour
 elle , comme faisoit le grand Apô-
 tre pour toutes celles qu'il servoit,
 & ne faisons jamais de priere même
 pour nostre particulier où il n'y ait
 quelque article pout elle , comme
 nous-nous assureons aussi qu'elle ne
 nous oublie pas aux siennes. Ne l'e-
 difions pas seulement par la lumie-
 re de nostre doctrine , mais par les
 bons exemples de nostre vie , & se-
 lon l'exhortation que faisoit Sainct
 Paul à son cher Timothée , *Soyons*
patrons de tout le troupeau en paroles,
en conversation, en dilection, en Esprit,

sur I. THESS. II, v. 6. 7. 8. 9. 311
*en foy, en pureté; en sorte que nous
luy puissions dire comme il disoit aux
fideles qu'il enseignoit, Soiez nos imita-
teurs comme nous le sommes de Christ.* En-
fin comme S. Paul eût voulu donner sa
propre vie pour l'Eglise de Thessaloni-
que, ajons la même disposition pour la
nostre, & quand Dieu voudroit chager
le doux calme dont elle iouit mainte-
nant en persecution & en trouble, &
que nous n'y pourrions exercer nos
charges qu'en de cōtinuels dangers de
nostre vie, resolvons-nous de la servir
en son affliction avec le même zele &
le même courage que nous faisons en la
prosperité. Alors Dieu qui prédra plai-
sir en cette mutuelle correspondance
d'affection qu'il verra entre nous & el-
le pour son service benira nos person-
nes & nos travaux, & versera sur elle ses
plus precieuses faveurs temporelles &
spirituelles, iusques à ce qu'un iour il
nous recueille tous ensemble en la gloi-
re de son Royaume. AMEN.